



Angoulême, le 18 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les services de l'État créent 85 nouvelles places d'hébergement et d'insertion pour des réfugiés dans les communes du Nord-Charente

Les dispositifs d'accompagnement créés par l'État en Charente accueillent actuellement 137 réfugiés et 400 demandeurs d'asile (dont le statut de réfugié est en cours d'instruction) dans les différentes structures d'hébergement du département. Elles sont gérées par des associations conventionnées comme Audacia, Viltais, le COS, l'ASERC, la MJC Grande-Garenne, France Terre d'Asile et Angoulême Solidarité.

Comme elle s'y était engagée lors de son déplacement à Confolens, la préfète de la Charente, Marie Lajus, a souhaité développer dans ce territoire des structures d'insertion et d'accompagnement pérennes, différentes des structures d'accueil temporaire (CAO) actuellement installées, qui accueillent des personnes de passage. Il s'agit de tirer le meilleur parti de l'engagement et de la mobilisation des citoyens, des collectivités locales et des associations en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes migrantes. L'objectif est d'accompagner les personnes réfugiées vers les dispositifs de droit commun (logement, formation linguistique et professionnelle, emploi, etc.) et une installation durable en France.

Dans ce contexte, les communes de Confolens et Ruffec accueilleront respectivement, à compter du 21 octobre 2019 et de manière progressive, 25 et 20 réfugiés, au sein des deux centres provisoires d'hébergement (CPH) portés par l'association Audacia.

L'orientation des réfugiés vers ces places d'hébergement est effectuée par l'État (Office français de l'immigration et de l'intégration). Ce dernier aura également pour mission de mettre en œuvre le contrat d'intégration républicaine par lequel tout étranger non européen admis au séjour en France s'engage à suivre une formation civique et une formation linguistique.

Dans le même temps, les communes de Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chabanais et Exideuil vont accueillir 40 réfugiés dits « réinstallés ». La réinstallation est un programme qui prévoit d'accueillir des familles réfugiées arrivant directement des zones de conflits. Elles seront hébergées dans des logements sociaux vacants loués par l'association Viltais, qui assure aussi leur accompagnement social.

Ces arrivées conjointes traduisent une nouvelle fois les engagements internationaux de la France auprès du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés, et s'inscrit pleinement dans les valeurs humaines du Nord-Charente.